



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E211168

VALABLE JUSQU'AU 15/05/2026

ÉDITÉ LE

04/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 11/01/2017

Forme juridique : SAS

Capital : 5 288 587

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC

Siret : 790 123 855 00203

Code NACE : 3530Z

Numéro caisse de congés payés :

Assurance Responsabilité Travaux :

ALLIANZ IARD 62067334

Assurance Responsabilité Civile :

Raison sociale : MUST (AGENCE)

4 RUE CHRISTOPHE DENIS PROLONGEE
88000 EPINAL

Téléphone : 03 29 82 01 94

Fax :

Portable :

Site Internet :

E-mail : christelle.bordaraud@groupe-must.fr

Responsabilité légale :

CHAUSSERAY ANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/12/2024

Effectif moyen : 35

Tranche de classification : EFF3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5213	Installation de chauffage avec chaudière gaz/fuel en habitat individuel, collectif et tertiaire supérieur à 1000 m2 Mention RGE	16/05/2025
5222	Installation de chauffage avec chaudière bois en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m²	20/02/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	20/02/2024
5312	Installation de VMC dans tout type de bâtiment supérieur à 1000 m² Mention RGE	16/05/2025

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	28/05/2025
o Chaudière bois	28/05/2025
o Poêle ou insert bois	28/05/2025
o Pompe à chaleur : chauffage	28/05/2025
o Chauffe-Eau Thermodynamique	28/05/2025
o Ventilation mécanique	28/05/2025

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE
DU TITULAIRE



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.